



## Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES)

### Rapport d'évaluation sur la dégradation et la restauration des sols dans le monde : une introduction

- Le premier rapport complet au monde fondé sur des preuves et portant sur la dégradation des sols sera rendu public en mars 2018.
- Meilleures données probantes disponibles pour permettre aux décideurs de prendre des décisions avisées en vue d'enrayer et d'inverser le processus de dégradation des sols
- Élaboré pendant 3 ans par plus de 100 éminents experts internationaux issus de plus de 45 pays
- Basé sur plus de 3 000 documents scientifiques, rapports gouvernementaux, savoirs autochtones et locaux et autres

La terre, l'air et l'eau sont les pierres angulaires de la vie sur Terre. Pour soutenir la vitalité de notre écosystème mondial, nous **devons comprendre la santé de nos actifs naturels et comment enrayer et réparer les dommages** qui leur sont infligés.

La plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) apportera une contribution essentielle à cette compréhension en mars 2018, avec la publication prévue du **premier rapport d'évaluation scientifique complet au monde qui portera sur la dégradation et la restauration des sols**.

L'IPBES est la **plateforme scientifique et politique mondiale chargée de fournir les meilleures données probantes disponibles pour permettre que de meilleures décisions soient prises en connaissance de cause quand elles ont un impact sur la nature**, que ce soit par les gouvernements, les entreprises et même les ménages individuels. L'IPBES est souvent décrite comme « le [GIEC](#) de la biodiversité ».

Le rapport d'évaluation de l'IPBES sur la dégradation et la restauration des sols **identifiera les menaces** qui pèsent sur les écosystèmes terrestres, **en offrant des données probantes** du monde entier et un éventail de **solutions parmi les meilleures disponibles** en vue de réduire les risques environnementaux, sociaux et économiques et les impacts sur la dégradation des sols. **Il aidera l'ensemble des décideurs à faire des choix mieux avisés quant à la façon d'enrayer et d'inverser le processus de dégradation des sols, en particulier dans le contexte des travaux de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification.**

Ce rapport exhaustif et rigoureux se penchera sur les **effets de la dégradation des sols** sur la qualité de vie, sur ce qui **provoque** les problèmes, sur leurs **incidences**, les **réponses** à y apporter et les meilleures méthodes permettant d'agir sur leurs **causes**.

Il examinera également les **conséquences de la dégradation et de la restauration des sols sur la réalisation des grands objectifs et engagements pris au niveau mondial**, y compris les [objectifs de développement durable](#) (ODD), le Plan stratégique 2011–2020 pour la diversité biologique et ses [objectifs d'Aichi relatifs à la diversité biologique](#), et l'[Accord de Paris sur les changements climatiques](#).

Pour un coût total à peine inférieur à 1 million USD, l'évaluation est le produit de **trois ans de travaux réalisés par plus de 100 experts issus de 45 pays, qui ensemble passent en revue plus de 3 000 documents scientifiques, sources gouvernementales et autres sources d'information, y compris des savoirs autochtones et locaux**. Tous les experts ont travaillé bénévolement. Le rapport d'évaluation comprend huit chapitres, avec un résumé concis à l'intention des décideurs, qui précisera les résultats (non prescriptifs) les plus importants et politiquement pertinents et les options en matière de politique et de gouvernance.

Afin de garantir les **niveaux les plus élevés possible de crédibilité et de pertinence politique**, le rapport d'évaluation de l'IPBES a déjà fait l'objet de deux cycles de révision externe et reçu ainsi un **total de 7 330 commentaires émanant de 216 réviseurs externes**, y compris des gouvernements, des scientifiques, des organes scientifiques, des décideurs, des professionnels et les détenteurs de savoirs autochtones et locaux.

### Un problème planétaire en progression

- La dégradation des sols est un **problème majeur sur chaque continent**, à l'exception de l'Antarctique.
- L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime l'impact économique de la dégradation des sols à **plus de 40 milliards USD chaque année**.
- Parmi les 17 **objectifs de développement durable (ODD)** des Nations Unies figurent des objectifs spécifiques visant à enrayer et à inverser le processus de dégradation des sols (ODD 15.3), et à découpler la croissance économique de la dégradation de l'environnement (ODD 8.4). En plus de ces objectifs spécifiques, la réalisation de nombreux autres ODD exigera que soit traité le problème de la dégradation des sols.
- En 2015, la Conférence des Parties à la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification a approuvé son processus visant à fixer un objectif de neutralité en matière de dégradation des sols. Depuis cette date, plus de **100 pays se sont engagés à participer à ce processus volontaire en vue de parvenir d'ici à 2030 à une neutralité en matière de dégradation des sols**. Les preuves scientifiques crédibles sur l'état de la dégradation des sols et les mesures de restauration disponibles n'ont dès lors jamais été plus importantes.
- Le **Défi de Bonn** a engagé en 2011 une initiative mondiale visant à restaurer 150 millions d'hectares de terres déboisées et dégradées d'ici à 2020. L'**évaluation** par l'IPBES de la dégradation et de la restauration des sols **est une étape indispensable sur la voie de la mise en conformité dans le cadre du Défi de Bonn**. Il s'agit d'évaluer globalement l'étendue, les causes et les processus de la dégradation des sols et leurs conséquences pour la biodiversité et les populations. L'évaluation porte également sur les réponses à apporter à la restauration et à la réhabilitation des sols dégradés, sur les options permettant d'éviter toute future dégradation et sur les avantages qui en découleront pour les populations.

### CALENDRIER

<i>Janvier 2015</i>	Un rapport d'orientation établissait les paramètres des évaluations.
<i>Juin-juillet 2016</i>	Des experts externes et des gouvernements ont révisé la première ébauche des chapitres de l'évaluation, avec intégration de commentaires de révision dans les ébauches ultérieures par des experts de l'IPBES.
<i>Mai-juin 2017</i>	Des experts externes et des gouvernements ont révisé la deuxième version des chapitres de l'évaluation et la première ébauche du résumé à l'intention des décideurs. Ces commentaires sont en cours d'examen et seront incorporés aux versions finales par des experts de l'IPBES.
<i>Mars 2018</i>	Lors de la sixième session plénière de l'IPBES, négociation par les États membres de la formulation finale du résumé à l'intention des décideurs du rapport d'évaluation, à Medellín, en Colombie, suivie de la présentation publique.

## Quatre autres rapports de l'évaluation de l'IPBES dont la publication est prévue pour mars 2018

Outre l'évaluation de la dégradation des sols, quatre autres rapports d'évaluation régionaux de l'IPBES sur la biodiversité et les services écosystémiques sont en cours de rédaction. **Il est prévu que les cinq rapports soient rendus publics à Medellín, en Colombie, à l'occasion de la sixième session plénière annuelle de l'IPBES (#IPBES6) en mars 2018.**

Les quatre rapports d'évaluation régionaux de l'IPBES aborderont des questions propres à la biodiversité terrestre, aquatique (en eau douce) et côtière, ainsi que sur l'état du fonctionnement des écosystèmes et des contributions apportées par la nature aux populations. Ils **évalueront l'état de la biodiversité et des contributions apportées par la nature à la qualité de vie** dans chaque région et dans leurs sous-régions respectives, décrivant **l'état actuel et les tendances**, ainsi que leurs **liens avec les facteurs de changement et les menaces, identifiant les problèmes politiquement pertinents qui les concernent**. Les analyses commenceront par regarder plusieurs décennies en arrière avant d'**envisager de probables interactions entre l'homme et la nature dans les décennies à venir**, en fonction des différentes décisions qui seront prises.

**Lieu de la présentation : IPBES-6, Intercontinental Hotel, Medellín, Colombie, du 17 au 24 mars 2018.**

## À propos de l'IPBES

Comprenant 127 gouvernements membres, la plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES) est l'organe international qui évalue l'état de la biodiversité et des contributions apportées par la nature aux populations, en réponse aux demandes émanant des décideurs.

Présidée par Sir Robert Watson, l'IPBES a pour mission de renforcer les politiques et les décisions grâce à la science, en vue de la conservation et d'un usage durable de la biodiversité, du bien-être humain sur le long terme et du développement durable.

Le secrétariat de l'IPBES, dirigé par la secrétaire exécutive Anne Larigauderie, est hébergé par le gouvernement allemand et situé sur le campus des Nations Unies à Bonn. Plus de 1 000 scientifiques du monde entier contribuent volontairement aux travaux de l'IPBES. Ils sont désignés par leur gouvernement ou organisation et sélectionnés par le Groupe d'experts multidisciplinaire de l'IPBES.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter : [media@ipbes.net](mailto:media@ipbes.net) [www.ipbes.net](http://www.ipbes.net)

### Suivez l'IPBES :

[www.ipbes.net](http://www.ipbes.net)

Twitter : [@IPBES](https://twitter.com/IPBES)

[www.facebook.com/IPBES](https://www.facebook.com/IPBES)

[www.youtube.com/ipbeschannel](https://www.youtube.com/ipbeschannel)

[www.linkedin.com/company/ipbes](https://www.linkedin.com/company/ipbes)

[www.instagram.com/ipbes\\_/](https://www.instagram.com/ipbes_/)

**Accédez en ligne à toutes les introductions aux messages sur les rapports d'évaluation de l'IPBES, à l'adresse : [www.ipbes.net/ipbes-6-primers](http://www.ipbes.net/ipbes-6-primers)**

**Introduction générale : [www.ipbes.net/sites/default/files/downloads/general\\_message\\_primer\\_en.pdf](http://www.ipbes.net/sites/default/files/downloads/general_message_primer_en.pdf)**

**Dégradation et restauration des sols : [www.ipbes.net/sites/default/files/downloads/ldr\\_primer\\_en.pdf](http://www.ipbes.net/sites/default/files/downloads/ldr_primer_en.pdf)**

**Europe et Asie centrale : [www.ipbes.net/sites/default/files/downloads/eca\\_assessment\\_en.pdf](http://www.ipbes.net/sites/default/files/downloads/eca_assessment_en.pdf)**

**Asie-Pacifique** : [www.ipbes.net/sites/default/files/downloads/asia\\_pacific\\_assessment\\_en.pdf](http://www.ipbes.net/sites/default/files/downloads/asia_pacific_assessment_en.pdf)

**Afrique** : [www.ipbes.net/sites/default/files/downloads/africa\\_assessment\\_en.pdf](http://www.ipbes.net/sites/default/files/downloads/africa_assessment_en.pdf)

**Les Amériques** : [www.ipbes.net/sites/default/files/downloads/americas\\_assessment\\_en.pdf](http://www.ipbes.net/sites/default/files/downloads/americas_assessment_en.pdf)